

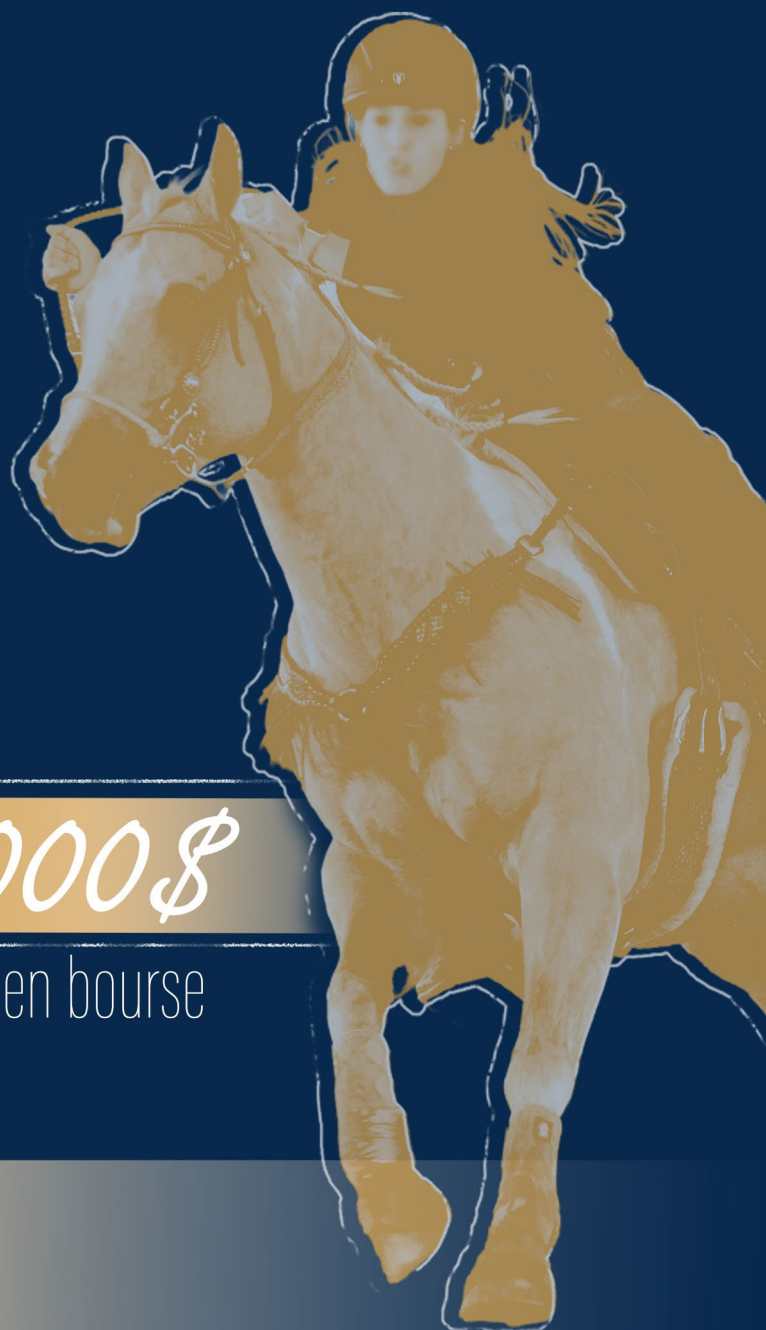
AVANT-PROGRAMME



WestFeria
GYMKHANA

49^e
Édition

*Une connexion parfaite pour
affronter le chronomètre!*



Présenté par



Sorel-Tracy

25000\$

ajoutés en bourse

www.cheval.quebec

NOUS REMERCIONS NOS COMMANDITAIRES POUR LEUR SOUTIEN :

OR



SOREL-TRACY

DU GROUPE RM

ARGENT



BRONZE



Table des matières

Informations générales	4
Introduction.....	4
Déclaration	4
Équipe organisatrice et officiels de la compétition.....	5
Composition du comité organisateur.....	5
Officiels de compétition	5
Informations concernant les inscriptions	6
Sélection et admissibilité.....	6
<i>Admissibilité</i>	<i>6</i>
<i>Les catégories selon l'âge.....</i>	<i>8</i>
<i>Chevaux non participants</i>	<i>8</i>
<i>Étalons</i>	<i>8</i>
Associations régionales	9
<i>Associations participant à la 49e édition.....</i>	<i>9</i>
<i>Chefs d'équipe</i>	<i>9</i>
<i>Inscriptions et modifications pour les épreuves de WestFeria faites par le chef d'équipe.....</i>	<i>10</i>
<i>Inscriptions et modifications pour les épreuves avec bourses pour les cavaliers</i>	<i>10</i>
Informations aux participants.....	11
Règles générales applicables	11
<i>Tenue vestimentaire</i>	<i>11</i>
<i>Casque protecteur</i>	<i>12</i>
<i>Biosécurité des chevaux.....</i>	<i>12</i>
<i>Contrôles antidopage</i>	<i>12</i>
<i>Secrétariat</i>	<i>12</i>
Organiser son séjour.....	13
<i>Accès au terrain</i>	<i>13</i>
<i>Camions et remorques à chevaux.....</i>	<i>13</i>
<i>Stationnement</i>	<i>13</i>
<i>Chiens</i>	<i>13</i>
<i>Mobylettes, véhicules tout terrain et voiturettes de golf</i>	<i>13</i>
<i>Écuries.....</i>	<i>14</i>
<i>Surveillance de nuit.....</i>	<i>14</i>

<i>Médecin vétérinaire et maréchal-ferrant</i>	14
Compétitions	15
Épreuves de Gymkhana	15
<i>Informations générales</i>	15
<i>Ordre de passage</i>	15
<i>Horaire provisoire de compétition</i>	16
<i>Distribution des bourses 2D (1D : 60 % et 2D : 40 %)</i>	18
<i>Distribution des bourses 3D (1D : 50 % 2D : 30 % et 3D : 20 %)</i>	18
<i>Distribution des bourses 4D (1D : 40 %, 2D : 30 %, 3D : 20 % et 4D : 10 %)</i>	19
<i>Distribution des bourses 5D (1D : 30 %, 2D : 25 %, 3D : 20 %, 4D : 15 % et 5D : 10 %)</i>	19
Classement, prix et trophées	20
Système de pointage	20
<i>Pointage des régions</i>	20
Prix attribués	21
<i>Pour les cavaliers</i>	21
<i>Bris d'égalité</i>	21
<i>Meilleurs cavaliers</i>	21
<i>Pour les régions et associations</i>	22
Cérémonie de clôture.....	23
<i>Déroulement</i>	23
<i>Habillement</i>	23
Contacts utiles à Cheval Québec	24

Informations générales

Introduction

WestFeria Gymkhana, organisé par Championnat Gymkhana du Québec et régi par Cheval Québec, clôturera la saison de compétitions en Gymkhana.

Cette finale interrégionale regroupe 12 régions et près de 350 cavaliers. Chaque association affiliée à Cheval Québec sélectionne les meilleurs cavaliers admissibles de son circuit pour être représentée par une délégation qui concourt en équipe en vue de remporter le Trophée Roger- Hamelin de la région championne.

La 49^e édition de WestFeria Gymkhana se tient du 4 au 6 septembre 2026 au Centre Multifonctionnel Richardson, situé au 216, rue Victoria, Sorel-Tracy, QC, J3P 1X5.

Déclaration

Le Livre des règlements en équitation western, le **Code de pratique des équidés**, le **Règlement de sécurité**, la **Politique en matière de protection de l'intégrité** et le **Code d'éthique** s'appliquent.

Par son inscription à une compétition sanctionnée par Cheval Québec, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Cheval Québec et à tout règlement supplémentaire établi par la compétition. Chaque participant à une compétition sanctionnée par Cheval Québec, en quelque qualité que ce soit, est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables ainsi que tout règlement supplémentaire établi par la compétition, s'il y a lieu. Ne participez pas à cette compétition en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Cheval Québec et à tout autre règlement établi par la compétition.

Droit à l'image

En s'inscrivant à un événement de Cheval Québec, chaque participant (ou chaque parent ou tuteur dans le cas d'un mineur) consent à être photographié ou à être enregistré sur vidéo ou en audio, et à ce que les photographies ou vidéos soient utilisées et diffusées par Cheval Québec aux fins de promotion des activités et événements ou d'éducation, dans ses documents imprimés et électroniques, y compris sur Internet, sur son propre site ou sur des médias sociaux.

Équipe organisatrice et officiels de la compétition

Composition du comité organisateur

Coordination	Grégoire JULLIEN
Membre du comité	Luc BERNARD
Membre du comité	Stéphane BRIEN
Membre du comité	Sandra SOUCY
Membre du comité	Isabelle LEDUC
Membre du comité	Dominique LABRIE
Membre du comité	Maryse FERRON

Officiels de compétition (ordre alphabétique des juges)

Juge	Pascal LALONDE
Juge	Herman PICARD
Juge	Stéphane TALBOT
Annonceur	Pat TOURIGNY
Annonceur à la barrière et cérémonie de clôture	Nancy HOULE



Informations concernant les inscriptions

Sélection et admissibilité

Admissibilité

Seules les associations régionales en équitation western affiliées à Cheval Québec et en règle peuvent inscrire une délégation.

- Les associations régionales en équitation western (Gymkhana) affiliées doivent faire sanctionner un minimum de trois (3) compétitions au cours de la saison afin de pouvoir inscrire une délégation. Toutefois, en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de leur volonté, une dérogation pourrait être accordée, sous réserve d'une analyse et d'une approbation par Cheval Québec.
- Chaque association régionale admissible peut inscrire un nombre de chevaux déterminé par le comité du Championnat Gymkhana du Québec. Le nombre maximum de chevaux sera annoncé 7 jours suivants la date d'inscription des associations qui est fixée au 22 juin. Une fois toutes les inscriptions reçues, le comité organisateur sera en mesure de déterminer s'il est possible d'ajouter des chevaux.
- Chaque concurrent doit détenir une adhésion annuelle en règle de Cheval Québec avant le début du championnat.
- Chaque concurrent doit avoir mis son compte Équi-Go à jour avant le 20 août 2026.
- Les épreuves Grand-Prix sont réservées exclusivement aux participants de

WestFeria. Un cavalier qui aura décliné l'invitation de participer au championnat par une association ne pourra pas participer aux épreuves individuelles et Grand-Prix.

- La sélection des membres d'une équipe régionale relève de chaque association, qui doit établir un processus aussi équitable que possible. Un cavalier ne peut représenter qu'une seule association. Toutefois, pour le sauteur, l'athlète n'est pas limité à une seule région, puisque les points sont attribués à l'équipe cavalier/cheval. La sélection doit être complétée au plus tard le 20 août 2026 et respecter les critères de qualification établis par l'association.
- Pour demander une vérification de l'âge d'un ou de plusieurs concurrents, le plaignant doit déposer la somme de 25 \$. Si l'âge d'un ou de plusieurs concurrents est erroné, l'argent est remis au plaignant, les points du concurrent sont annulés et le concurrent ne peut pas participer aux autres épreuves du championnat. Dans le cas contraire, l'argent est conservé par Cheval Québec.
- WestFeria Gymkhana fonctionne sous le principe de division par (D). Le classement est établi en fonction du meilleur temps, qui détermine les résultats des différentes divisions (D) de l'épreuve. Un concurrent présentant plus d'un cheval dans la même épreuve pourrait être classé plus d'une fois. Un cheval ne peut participer qu'une seule fois par épreuve, sauf pour le Grand Prix de barils 5D, et ce, dans les conditions suivantes : les deux (2) concurrent(e)s doivent être membres de la même famille résidant à la même adresse (conjoint(e)s ou enfants de 18 ans et moins), et un seul cheval doit être présent pour la famille sur le site.
- Sont admissibles à l'épreuve « Futurité » tous les chevaux de quatre (4) ou cinq (5) ans (nés en 2021 ou 2022), qu'ils soient enregistrés ou non. Les épreuves de « Futurité » organisées lors des compétitions régionales sont exclusivement réservées aux chevaux de 4 et 5 ans qui **n'ont jamais participé à une course de barils** offrant des bourses ou prix avant le 15 novembre de l'année précédente. Pour les chevaux non enregistrés, le participant doit fournir **deux certificats vétérinaires** attestant de l'âge du cheval ainsi qu'une description complète (couleur et marques distinctives). Le comité organisateur de WestFeria vérifiera l'authenticité des documents, qu'il s'agisse d'un certificat d'enregistrement officiel ou des certificats vétérinaires. La vérification aura lieu à 17h30 et l'endroit sera précisé au secrétariat.

Les catégories selon l'âge

Les catégories d'âge des concurrents sont respectées telles que définies :

Division des participants en raison de leur âge :

CATÉGORIE D'ÂGE	ANNÉE DE NAISSANCE (édition 2026 du livre des règlements)
Jeune - 13 ans et moins	Né(e) en 2012 et les années après
Jeune - 14 à 18 ans	Né(e) entre 2007 et 2011 inclusivement
Jeune - 18 ans et moins	Né(e) en 2007 et les années après
Adulte	Né(e) en 2006 et les années avant

Tarifs :

Boxes	60 \$ et 30 \$ chevaux à la remorque
Camping avec services	60 \$
Camping sans services	30 \$
Prix d'entrée par personne	10 \$ / par jour pour adulte, 5 \$ par jour pour les 14-18 ans Gratuit pour les 13 ans et moins
Exhibition du vendredi	5 \$ / par minute
Ripe à vendre du vendredi jusqu'au samedi midi	Prix disponible seulement sur place

Chevaux non participants

Aucun cheval non participant n'est accepté à WestFeria.

Étalons

Les étalons devront être déclarés lors des inscriptions.

En tout temps sur le terrain de compétition, les cavaliers âgés de 18 ans et moins ne peuvent pas monter un étalon.

Associations régionales

Chaque association doit confirmer son intention de participer à WestFeria en retournant le formulaire accompagné des coordonnées du (ou des) chef(s) d'équipe.

Associations participantes à la 49e édition (liste non définitive)

Association équestre de Gymkhana de l'Est-du-Québec (AEGEQ)
Association régionale équestre Mauricienne (AREM)
Association régionale équestre western Lanaudière (AREWL)
Association équestre de la Vallée Rocheuse et l'Outaouais (AEVRO)
Association Gymkhana Richelieu-Yamaska (AGRY)
Association équestre régionale western Sud-Ouest Gymkhana (AERWSOG)
Circuit Cavalier Région Acton (CCRA)
Association équestre La Grande Chevauchée (AEGC)
Club de Barils de Charlevoix (CBC)
Club de Barils du Saguenay Lac-Saint-Jean Côte-Nord (CBSLC)
Association équestre Côte-Nord (AECN)
Association western de Portneuf (AWP)
Club équestre de performance western de l'Estrie (CEPWE)

Chefs d'équipe

Chaque association régionale nomme un (ou des) chef(s) d'équipe en tant que représentant officiel auprès du comité organisateur de WestFeria.

Ces personnes :

- Sont les seules personnes autorisées à faire des représentations au nom des participants afin de minimiser le nombre d'intervenants au secrétariat ;
- Envoyent le fichier des inscriptions (noms des participants et nom des chevaux) et font la réservation de tous les terrains (services et sans-services) ;
- Sont responsables de faire circuler l'information auprès des participants inscrits ;
- Doivent être présents lors de la réunion des chefs d'équipe ;
- S'occupent de payer par chèque (au nom de : Championnat gymkhana du Québec) et d'assigner un box pour chaque cheval de leur région ;
- Vont chercher les rubans au secrétariat tout au long de la fin de semaine pour les épreuves de WestFeria.

Inscriptions et modifications pour les épreuves de WestFeria faites par le CHEF D'ÉQUIPE

Jeudi 20 août à 23 h 59 : remise du fichier comprenant les noms des cavaliers et des chevaux (maximum à valider avec le comité WestFeria) ainsi que les réservations de terrains.

Mercredi 2 septembre entre 17 h et 20 h : le chef d'équipe pourra effectuer des remplacements de chevaux en cas de blessure. Maximum de trois (3) changements est possible (un (1) changement = un (1) cheval)

Vendredi 4 septembre entre 15 h et 18 h : le chef d'équipe qui n'aura pas utilisé ses trois (3) changements pourra venir les faire. ** ATTENTION AUCUN CHEVAL SUPPLÉMENTAIRE AU NOMBRE MAXIMUM PERMIS PAR RÉGION SERA ACCEPTÉ SUR LE TERRAIN ET L'ASSOCIATION SERA SOUMISE À UNE AMENDE DE 100\$**

Inscriptions et modifications pour les épreuves avec bourses pour les cavaliers

Un cavalier pourra présenter un maximum de trois (3) chevaux par épreuve à l'exception de l'épreuve de sauvetage où le cavalier pourra en présenter cinq (5). Pour le sauteur, il peut sauter un nombre illimité de chevaux pour la même région.

L'inscription aux épreuves tout comme le paiement des divers frais seront faits par chaque cavalier via la plateforme Équi-Go.

Une fois votre admissibilité confirmée pour les épreuves de WestFeria, vous pourrez accumuler des points dans toutes les épreuves auxquelles vous êtes inscrit.

Jeudi 27 août au lundi 1er septembre 23h00 : ouverture des inscriptions sur Équi-Go

Vendredi 4 septembre entre 15 h et 18 h : un remboursement en cas de blessure du cheval sera accepté uniquement sur présentation d'une preuve vétérinaire.



Informations aux participants

Règles générales applicables

Tenue vestimentaire

Les participants portent la tenue vestimentaire (jeans, chemise, chapeau / casque protecteur et bottes) associée à la discipline, de bon goût et conforme à l'article 101 du Livre des règlements en équitation western en vigueur. Seul un dossard pour identifier l'association sera accepté.

Casque protecteur

Le port du casque protecteur fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre est obligatoire pour tous les cavaliers âgés de 18 ans et moins en tout temps lorsqu'il est à cheval sur le terrain de compétition.

Le casque protecteur fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre doit être muni d'une mentonnière ou d'un harnais de retenue, répondant aux normes ASTM/SEI American Society for Testing Materials portant le sceau Safety Equipment Institute, BSI British Standards Institute, ou European Safety Standards » (Art. 400.4 du livre des règlements en équitation western).

Le port du casque fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre est permis pour tous dans toutes les épreuves à cheval. (Art. 400.4 du livre des règlements en équitation western).

Biosécurité des chevaux

Un certificat de vaccination contre la Rhino (Herpès virus équin) et l'Influenza (rappel de plus de 7 jours) sera exigé lors de l'inscription. Le vaccin devra avoir été administré depuis **moins de 6 mois** avant la date de l'événement.

Le certificat de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test Coggins) de l'année en cours sera exigé et une copie sera exigé lors de l'inscription.

Tout cheval pour lequel on ne pourra présenter un certificat valide dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé.

Vous devez avoir avec vous les 2 preuves, car il y aura des vérifications aléatoires.

IMPORTANT : Laissez à la maison un cheval présentant de la fièvre ou des symptômes de maladie, car il ne sera pas autorisé à accéder au site !

Contrôles antidopage

Les compétitions sanctionnées par Cheval Québec sont assujetties à des contrôles antidopage chez les chevaux. Ces contrôles permettent à tous les participants de se mesurer à chances égales, d'assurer la sécurité des cavaliers, la santé et le bien-être des chevaux. Ils servent également à promouvoir une compétition juste et équitable. Pour en savoir plus sur les règlements régissant les contrôles antidopage, vous pouvez consulter le **Livre des règlements en équitation western 2026**, article 112.

Secrétariat

Le secrétariat sera ouvert dès 15 h le vendredi et fermera à 18 h.

Organiser son séjour

Accès au terrain

Les compétiteurs ont accès au terrain à partir de 8 h le vendredi. Le site doit être libéré pour 19 h le dimanche. Le nombre de terrain avec service octroyé par région sera fait après la remise des fichiers de réservation. Le chef d'équipe devra nous dire à qui les terrains avec services seront remis. Une pénalité de 500 \$ devra être assumée par toute personne qui se stationnera sans réservation et sans invitation à l'événement.

Aucun feu de foyer au propane ou autre n'est autorisé.

Visiteurs : voici une liste de sites de camping.

Camping du Parc Bellerive, 1992 Chemin. Des Patriotes, Saint-Ours, QC J0G 1P0

Camping Chenal-du-Moine, 1686 Chemin. Du Chenal-du-Moine, Sorel-Tracy, QC J3P 5N3

Camions et remorques à chevaux

Des aires de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les remorques et les camions à chevaux. Ces véhicules doivent être garés dans le stationnement prévu une fois le débarquement effectué. Tout contrevenant sera sujet au remorquage. Vous serez accueilli par le personnel de terrain qui vous indiquera l'endroit prévu pour stationner les véhicules. Afin de garder la fluidité des arrivées, vous serez sensibilisé sur le fait que vous aurez 15 minutes pour débarquer vos chevaux et votre équipement.

Stationnement

Les véhicules des participants devront être stationnés dans les zones prévues à cette fin. Par mesure de sécurité pour les cavaliers, les familles, les visiteurs et les chevaux, **aucun véhicule ne pourra être stationné près des écuries.**

Une zone d'évitement de trois (3) mètres autour des conteneurs et des bornes-fontaines doit être respectée. Par mesure de sécurité, les véhicules stationnés hors des zones permises seront remorqués aux frais du propriétaire.

Chiens

Les chiens sont acceptés sur le site, mais ils **doivent être tenus en laisse en tout temps.** Une pénalité de 50 \$ devra être assumée par le propriétaire d'un chien laissé en liberté. En aucun cas les chiens ne sont acceptés dans les estrades, dans les manèges et à proximité des portes de ces derniers. Aucun chien n'est admis dans le cadre de la cérémonie de clôture ainsi que dans l'aire de remise des prix.

Mobylettes, véhicules tout terrain et voiturettes de golf

Aucune personne mineure ne sera autorisée à conduire de tels véhicules sur le terrain. L'utilisation de ces véhicules par des adultes sera tolérée, sous réserve d'une grande prudence. La sécurité des cavaliers et des chevaux est prioritaire. En cas d'abus, le comité de l'événement se réserve le droit d'intervenir, voire d'interdire, leur utilisation.

Écuries

Les chevaux seront logés dans les écuries sur le site de la compétition. L'emplacement des régions est déterminé par le comité organisateur. Il est de la responsabilité du chef d'équipe de configurer le plan d'hébergement des chevaux de son équipe. Vous pouvez décorer votre écurie, mais toutes les décorations devront être ramassées avant de quitter le dimanche. Le même règlement s'applique pour les estrades.

La distribution des boxes aux associations sera faite par ordre alphabétique en commençant toujours par la même écurie. Exemple : 2023 = A-B-C-D, 2024 = B-C-D-A, 2025 = C-D-A-B. Le but est d'être le plus égal et équitable avec chaque association.

Les préposés à l'accueil indiqueront aux compétiteurs l'emplacement de leur équipe. Chaque concurrent doit fournir seau à eau, attaches et mangeoire.

De la ripe sera en vente sur le terrain de la compétition. Le fumier devra être disposé aux endroits indiqués.

Pour les chevaux qui seront à la remorque pour la fin de semaine, ils doivent séjourner dans un enclos portatif, avoir un abri pour le soleil ou la pluie et être sur le terrain autorisé aux chevaux. Suivre les indications à votre arrivée.

Surveillance de nuit

Des surveillants patrouilleront sur le site de 22 h à 6 h.

Les compétiteurs doivent inscrire **le nom du cheval, le numéro de téléphone de la personne responsable à joindre** à toute heure de la nuit en cas d'urgence sur la fiche fournie à cette fin et l'afficher sur le box de leur cheval.

Médecin vétérinaire et maréchal-ferrant

Les services seront sur place ou sur appel pour la durée de la compétition. Leurs coordonnées seront affichées au secrétariat et remises à chaque chef d'équipe.

Numéro d'urgence Équivet : 1-833-CHEVAL1 – (1-833-243-8251)

Maréchal-ferrant : à déterminer



Compétitions

Épreuves de Gymkhana

Informations générales

Le Livre des règlements en équitation western, le Code de pratique des équidés, le Règlement de sécurité, la Politique en matière de protection de l'intégrité et le Code d'éthique s'appliquent.

Il est important de consulter l'horaire en cas de changements quant à l'ordre des épreuves ou l'heure de début le matin. Toutes modifications seront également transmises aux chefs d'équipe.

Ordre de passage

L'ordre de passage sera sur Équi-Go et sera affiché à l'entrée du Pavillon Nissan avant le début des épreuves concernées.

L'ordre de départ, cavalier / cheval doit être respecté. À défaut de quoi, il y a risque de disqualification.

Horaire provisoire de compétition :

VENDREDI 4 septembre : exhibitions de 12 h à 18h00 (le manège sera ouvert 15 minutes à chaque heure) et 18h00 à 19h00 (futurités auront la priorité). Les exhibitions seront vendues sur Équi-Go et s'il reste des disponibilités, elles seront vendues sur place.

Début des épreuves à 20h30

ÉPREUVES	CATÉGORIES	DIVISIONS	AJOUTÉE	INSCRIPTION
Futurité 4/5 ans	« Omnium »	2D	1000 \$	30 \$
Course de l'aller-retour	Adulte	3D	1000 \$	20 \$

SAMEDI 5 septembre :

Début des épreuves à 7 h 30 (Le manège sera fermé avant 7h30)

ÉPREUVES	CATÉGORIES	DIVISIONS	AJOUTÉE	INSCRIPTION
Course de barils	« Femme - Adulte»	3D	1000 \$	20 \$
Course à relais	« Omnium »	2D	1000 \$	30 \$
Course de barils	« Homme -adulte »	3D	1000 \$	20 \$
Course de barils	« 13 ans et moins»	3D	500 \$	5 \$
Course de barils	« 14 à 18 ans »	3D	800 \$	10\$
Course en slalom	« 13 ans et moins»	3D	500 \$	5 \$
Course en slalom	« 14 à 18 ans »	3D	800 \$	10 \$
Course en slalom	« Adulte »	3D	1000 \$	20 \$
Course de l'aller-retour	« 13 ans et moins»	3D	500 \$	5 \$
Course de l'aller-retour	« 14 à 18 ans »	3D	800 \$	10 \$

SAMEDI 5 septembre à 19 h ou minimum 1 h après l'épreuve de l'aller-retour 14 à 18 ans

ÉPREUVES	CATÉGORIES	DIVISIONS	AJOUTÉE	INSCRIPTION
GP Futurité 4/5 ans	« Omnium »	2D	2000 \$	30 \$
Course de barils TOP 30 REMORQUES RICARD 20 meilleurs temps du 1D et 10 meilleurs temps du 2D dans les épreuves suivantes : Course de barils hommes, Course de barils femmes, Course de barils 13 ans et moins Course de barils 14 à 18 ans	« Omnium »	2D	3000 \$ BOURSE FIXE : 1 ^{er} 1D : 22% (±660\$) 2 ^e 1D : 20% (±600\$) 3 ^e 1D : 18% (±540\$) 4 ^e 1D : 15% (±450\$) 1 ^{er} 2D: 13% (±390\$) 2 ^e 2D : 12% (±360\$)	00 \$
Course de sauvetage	« Omnium »	2D	1000 \$	30 \$

****Attention****

Concernant le Grand-Prix - Course de barils Top 30 Remorques Ricard : la liste des finalistes sera remise à votre chef d'équipe et vous devrez confirmer votre présence. Cette liste sera remise pendant l'épreuve de Course en slalom. Un finaliste qui refuse de participer cède sa place au cavalier suivant. La confirmation des présences devra être finalisée avant le début de l'aller- retour 14 à 18 ans afin d'être en mesure d'afficher l'ordre de passage. Un cheval ne peut participer qu'une seule fois et le cavalier ayant le meilleur temps sera sélectionné.

DIMANCHE 6 septembre à 7 h 30

ÉPREUVES	CATÉGORIES	DIVISIONS	AJOUTÉE	INSCRIPTION	AUT RES
*Grand Prix 13 ans et moins POUR CEUX QUI NE FONT PAS LE GRAND PRIX 5D	« 13 ans et moins »	3D	800 \$	10 \$	
Grand Prix - Course de sauvetage Boutique du Harnais	« Omnium »	2D	2300 \$	30 \$	
Grand Prix - Course de barils 5D Nissan Sorel-Tracy	« Omnium »	5D	6000 \$	50 \$	

LE TOTAL DES BOURSES POUR 2026 EST DE 25 000 \$

* SI UN JEUNE EST INSCRIT À L'ÉPREUVE GRAND PRIX COURSE DE BARILS 13 ANS ET MOINS AINSI QUE CELLE DU GRAND PRIX-COURSE DE BARILS 5D, SON INSCRIPTION À L'ÉPREUVE GRAND PRIX COURSE DE BARILS 13 ANS ET MOINS SERA ANNULÉE.

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de la compétition. Les chefs d'équipe seront informés de tout changement. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'informer les cavaliers de sa région.

Un frais de secrétariat de 5 \$ par équipe cavalier-cheval sera facturé par jour et 15 % sera retenu sur la totalité des frais d'inscription.

Il est interdit de tourner plus d'un tour autour d'un obstacle (barils – pôle). Une pénalité de 20 \$ pourrait être facturée. Lors de l'épreuve de Course en slalom, dès qu'une pôle tombe, il est exigé du cavalier qu'il sorte du manège pour permettre le bon déroulement de la fin de semaine.

Le tracteur sera passé à tous les 7 cavaliers pour toutes les épreuves sauf le relais qui sera au 5, à moins que le juge en décide autrement pour la sécurité des cavaliers et des chevaux.

Les Grand Prix ne comptent pas dans la comptabilisation des points pour WestFeria.

Distribution des bourses 2D (1D : 60 % et 2D : 40 %)

NOMBRE DE CHEVAUX	DISTRIBUTION 1D	DISTRIBUTION 2D
1 À 25 CHEVAUX	1 ^{er} : 38 % 2 ^e : 32% 3 ^e : 30%	1 ^{er} : 38 % 2 ^e : 32% 3 ^e : 30%
26 À 50 CHEVAUX	1 ^{er} : 28 % 2 ^e : 27% 3 ^e : 23% 4 ^e : 22%	1 ^{er} : 30 % 2 ^e : 28% 3 ^e : 23% 4 ^e : 19%
51 CHEVAUX ET PLUS	1 ^{er} : 23 % 2 ^e : 22% 3 ^e : 20% 4 ^e : 18% 5 ^e : 17%	1 ^{er} : 25 % 2 ^e : 21% 3 ^e : 20% 4 ^e : 18% 5 ^e : 16%

Distribution des bourses 3D (1D : 50 % 2D : 30 % et 3D : 20 %)

NOMBRE DE CHEVAUX	DISTRIBUTION 1D	DISTRIBUTION 2D	DISTRIBUTION 3D
1 À 40 CHEVAUX	1 ^{er} : 40 % 2 ^e : 34% 3 ^e : 26%	1 ^{er} : 39 % 2 ^e : 33% 3 ^e : 28%	1 ^{er} : 38 % 2 ^e : 33% 3 ^e : 29%
41 À 120 CHEVAUX	1 ^{er} : 28 % 2 ^e : 27% 3 ^e : 24% 4 ^e : 21%	1 ^{er} : 28 % 2 ^e : 25.5 % 3 ^e : 23.5 % 4 ^e : 23 %	1 ^{er} : 31 % 2 ^e : 26% 3 ^e : 23% 4 ^e : 20%
121 CHEVAUX ET PLUS	1 ^{er} : 24 % 2 ^e : 22% 3 ^e : 20% 4 ^e : 18% 5 ^e : 16%	1 ^{er} : 23 % 2 ^e : 20.5 % 3 ^e : 20 % 4 ^e : 18.5 % 5 ^e : 18 %	1 ^{er} : 25 % 2 ^e : 24% 3 ^e : 20% 4 ^e : 18% 5 ^e : 13%

Distribution des bourses 4D (1D : 40 %, 2D : 30 %, 3D : 20 % et 4D : 10 %)

NOMBRE DE CHEVAUX	DISTRIBUTION 1D	DISTRIBUTION 2D	DISTRIBUTION 3D	DISTRITUTION 4D
1 À 75 CHEVAUX	1 ^{er} : 28 % 2 ^e : 26,25 % 3 ^e : 23,75 % 4 ^e : 22 %	1 ^{er} : 27 % 2 ^e : 26 % 3 ^e : 25 % 4 ^e : 22 %	1 ^{er} : 30 % 2 ^e : 28 % 3 ^e : 22 % 4 ^e : 20 %	1 ^{er} : 30 % 2 ^e : 25 % 3 ^e : 24 % 4 ^e : 21 %
76 À 120 CHEVAUX	1 ^{er} : 23 % 2 ^e : 22 % 3 ^e : 20 % 4 ^e : 18 % 5 ^e : 17 %	1 ^{er} : 22 % 2 ^e : 21 % 3 ^e : 20 % 4 ^e : 19 % 5 ^e : 18 %	1 ^{er} : 25 % 2 ^e : 23 % 3 ^e : 19 % 4 ^e : 17 % 5 ^e : 16 %	1 ^{er} : 26 % 2 ^e : 24 % 3 ^e : 28 % 4 ^e : 17 % 5 ^e : 15 %
121 CHEVAUX ET PLUS	1 ^{er} : 18 % 2 ^e : 17,5 % 3 ^e : 17 % 4 ^e : 16,5 % 5 ^e : 16 % 6 ^e : 15 %	1 ^{er} : 19 % 2 ^e : 18 % 3 ^e : 17 % 4 ^e : 16 % 5 ^e : 15,5 % 6 ^e : 14,5 %	1 ^{er} : 20 % 2 ^e : 18 % 3 ^e : 17 % 4 ^e : 16 % 5 ^e : 15 % 6 ^e : 14 %	1 ^{er} : 23 % 2 ^e : 20 % 3 ^e : 17 % 4 ^e : 15 % 5 ^e : 13 % 6 ^e : 12 %

Distribution des bourses 5D (1D : 30 %, 2D : 25 %, 3D : 20 %, 4D : 15 % et 5D : 10 %)

NOMBRE DE CHEVAUX	DISTRIBUTION 1D	DISTRIBUTION 2D	DISTRIBUTION 3D	DISTRITUTION 4D	DISTRIBUTION 5D
1 À 275 CHEVAUX	1 ^{er} : 15,5 % 2 ^e : 15,25 % 3 ^e : 15 % 4 ^e : 14,25 % 5 ^e : 13,75 % 6 ^e : 13,25 % 7 ^e : 13 %	1 ^{er} : 15,5 % 2 ^e : 15,25 % 3 ^e : 15 % 4 ^e : 14,25 % 5 ^e : 13,75 % 6 ^e : 13,25 % 7 ^e : 13 %	1 ^{er} : 16 % 2 ^e : 15,5 % 3 ^e : 15 % 4 ^e : 14,5 % 5 ^e : 13,5 % 6 ^e : 13 % 7 ^e : 12,5 %	1 ^{er} : 16 % 2 ^e : 15,5 % 3 ^e : 15 % 4 ^e : 14,5 % 5 ^e : 14 % 6 ^e : 13 % 7 ^e : 12 %	1 ^{er} : 17,5 % 2 ^e : 17 % 3 ^e : 15,5 % 4 ^e : 14 % 5 ^e : 13 % 6 ^e : 12 % 7 ^e : 11 %
276 CHEVAUX ET PLUS	1 ^{er} : 14 % 2 ^e : 13,25 % 3 ^e : 12,75 % 4 ^e : 12,5 % 5 ^e : 12,25 % 6 ^e : 12 % 7 ^e : 11,75 % 8 ^e : 11,5 %	1 ^{er} : 13,5 % 2 ^e : 13,25 % 3 ^e : 13 % 4 ^e : 12,75 % 5 ^e : 12,25 % 6 ^e : 12 % 7 ^e : 11,75 % 8 ^e : 11,5 %	1 ^{er} : 14 % 2 ^e : 13,25 % 3 ^e : 12,75 % 4 ^e : 12,5 % 5 ^e : 12,25 % 6 ^e : 12 % 7 ^e : 11,75 % 8 ^e : 11,5 %	1 ^{er} : 14,25 % 2 ^e : 13 % 3 ^e : 12,75 % 4 ^e : 12,5 % 5 ^e : 12,25 % 6 ^e : 12 % 7 ^e : 11,75 % 8 ^e : 11,5 %	1 ^{er} : 17 % 2 ^e : 15 % 3 ^e : 14 % 4 ^e : 13 % 5 ^e : 12 % 6 ^e : 11 % 7 ^e : 10 % 8 ^e : 8 %

Différentiels de temps, toujours en partant du meilleur temps :

Épreuves 2D: Course à relais et Futurité + 1 seconde | Course de sauvetage + 0,5 seconde

Épreuves 3D : Course de barils, Course en slalom + 1 + 2 secondes | Course de l'aller-retour, Course du drapeau, + 0,5 + 1 seconde

Épreuve 4D : Course de barils + 0,5 + 1 + 2 secondes

Épreuve 5D : Course de barils + 0,5 + 1 + 1,5 + 2 secondes



Classements, prix et trophées

Système de pointage

Pointage des régions

Les points obtenus par les deux meilleurs cavaliers de chaque association (par épreuve, par division) sont comptabilisés au palmarès de la région selon le barème suivant.

Classement	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e
Points mérités	11	8	6	5	4	3	2	1

Prix attribués

Pour les cavaliers

Pour chaque épreuve

- Des rubans sont remis de la 1^{re} à la 5^e position aux cavaliers âgés de 18 ans et moins.
- Des rubans sont remis de la 1^{re} à la 3^e position aux cavaliers adultes.

Bris d'égalité

En cas d'égalité en vue de l'attribution des prix remis aux meilleurs cavaliers du championnat, les étapes suivantes (dans l'ordre) serviront à déterminer le lauréat :

- Nombre de 1^{res} positions remportées, nombre de 2^{es} positions remportées, et ainsi de suite, jusqu'à la 8^e position.

Meilleurs cavaliers

Les cavaliers, ayant cumulé le plus grand nombre de points dans chacune des catégories suivantes, obtiendront le titre de « meilleur cavalier » de leur catégorie respective.

1. Meilleur jeune cavalier « 13 ans et moins »
Remis au cavalier qui a cumulé le plus de points avec le même cheval dans la catégorie « 13 ans et moins » dans la même division.
2. Meilleur jeune cavalier « 14 à 18 ans »
Remis au cavalier qui a cumulé le plus de points avec le même cheval dans la catégorie « 14 à 18 ans » dans la même division.
3. Meilleur cavalier Épreuves de centre « Adulte »
Remis au cavalier qui a cumulé le plus de points avec le même cheval en participant aux épreuves de Course de barils, Course en slalom et Course de l'aller-retour dans la même division.
4. « Futurité »
Remis au cavalier qui a cumulé le plus de points avec le même cheval en participant aux 2 épreuves de « Futurité ». Une boucle sera remise au meilleur cumulatif.
5. Meilleur CHEVAL Épreuves de tour « Omnium »
Remis au CHEVAL qui a cumulé le plus de points aux épreuves de Course de sauvetage et à relais dans la même division.

Pour les régions et associations

Le **Trophée Roger-Hamelin** est remis à l'association de gymkhana ayant cumulé le plus grand nombre de points obtenus par les 2 meilleurs cavaliers de chaque épreuve par division.

Le **Trophée Jean-Pierre-Paquet** est remis à l'association de gymkhana ayant démontré le meilleur esprit sportif au cours du championnat. Un jury nommé déterminera l'équipe qui a fait preuve d'un esprit sportif remarqué.

Le **Trophée Normand-Caron** est attribué à la région s'étant le plus améliorée au classement final depuis l'année précédente.

En cas d'égalité, ce trophée sera remis à la région ayant obtenu le plus de points entre les régions s'étant le plus améliorées. S'il y a encore égalité, le taux le plus élevé d'augmentation des participants servira de bris.

Le **Trophée Jean-Claude-Daudelin** est décerné au cavalier ou à la cavalière qui aura démontré une éthique irréprochable en gymkhana et qui se traduit par :

- Le respect du cheval et des cavaliers ;
- La compréhension du langage du cheval ;
- La persévérance et l'esprit sportif ;
- Une participation constante à l'évolution du sport.

Chaque chef d'équipe présente un dossier de candidature de deux personnes. À la lecture des dossiers, le comité organisateur déterminera le gagnant qui sera dévoilé dans le cadre de la cérémonie de clôture de WestFeria Gymkhana. Le cavalier ou la cavalière qui remporte ce trophée doit être participant(e) à l'événement. Il aura par la suite une plaque honorifique pour souligner cette reconnaissance.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture marque la fin de WestFeria et vise à honorer les régions et cavaliers qui se sont démarqués.

Déroulement

Il est demandé à tous les participants, cavaliers et bénévoles, de se retrouver à l'entrée du manège.

Habillement

Lors de la cérémonie de clôture, les participants portent la tenue vestimentaire appropriée à la discipline, de bon goût et conforme à l'article 101 du **Livre des règlements en équitation western** en vigueur, avec tout le décorum requis.

Notes

La présence de chaque région serait grandement appréciée. Les chiens ne sont pas acceptés dans l'aire de cérémonie.



Contacts utiles à Cheval Québec

Coordonnateur des événements	Grégoire Jullien 514 252-3053 poste 3842 gjullien@cheval.quebec
Agente de régie de compétitions	Anabelle Morante 514 252-3053 poste 3508 competitions@cheval.quebec